



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail

Procès-verbaux des séances des 30 et 31 janvier et du 1^{er} février 2024

Dépôt l'Assemblée nationale :
n° 1290-20240206

2024

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 30 JANVIER 2024	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 31 JANVIER 2024	5
AUDITIONS (suite)	6
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 1 ^{ER} FÉVRIER 2024	8
AUDITIONS (suite)	9

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 30 janvier 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail (Ordre de l'Assemblée le 30 janvier 2024, rétroactif au 15 décembre 2023)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M^{me} Caron (La Pinière) en remplacement de M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

M^{me} Mallette (Huntingdon) en remplacement de M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Poulet (Laporte) en remplacement de M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autre député présent :

M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^e Rachel Cox, professeure, département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal, M^e Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure, département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal et M^e Anne-Marie Laflamme, professeure titulaire et doyenne, faculté de droit, Université Laval

Juripop :

M^e Sophie Gagnon, directrice générale

M^e Jessica Proulx, avocate sénior

Confédération des syndicats nationaux :

- M^{me} Caroline Senneville, présidente
- M. Jean-François Lapointe, conseiller politique
- M^{me} Natacha Laprise, conseillère au Service de santé-sécurité et d'environnement
- M^{me} Roxanne Lavoie, Service juridique

Centrale des syndicats du Québec :

- M. Éric Gingras, président
- M^{me} Julie Pinel, conseillère à l'action féministe
- M. Jérôme Bazin, conseiller à la santé et sécurité du travail
- M^e Marc Daoud

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

- M^{me} Maryève Boyer, vice-présidente représentant les femmes au Bureau
- M^{me} Annie Landry, directrice du Service de la santé et la sécurité du travail
- M. Guillaume Lavoie, conseiller, Service de la santé et la sécurité du travail

Conseil du patronat du Québec :

- M. Karl Blackburn, président, chef de la direction
- M^e Marie-Claude Perreault, vice-présidente, Travail, santé sécurité et affaires juridiques

Fédération des chambres de commerce du Québec :

- M. Charles Milliard, président-directeur général
- M. Alexandre Gagnon, vice-président, travail et capital humain
- M^e Zeïneb Mellouli, associée, Lavery

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et Union étudiante du Québec (UEQ):

- M^{me} Laurence Mallette-Léonard, présidente, FECQ
- M^{me} Catherine Bibeau-Lorrain, présidente, UEQ

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 48, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Il est convenu de permettre au député de Jean-Talon de faire des remarques préliminaires.

M. Boulet (Trois-Rivières), M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Paradis (Jean-Talon) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend M^e Rachel Cox, M^e Gesualdi-Fecteau et M^e Laflamme.

À 10 h 53, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend Juripop.

À 11 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 12 h 24, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 46, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

À 16 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 17 h 11, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

À 17 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des chambres de commerce du Québec.

À 18 h 37, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend la Fédération étudiante collégiale du Québec et l'Union étudiante du Québec.

À 19 h 12, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 31 janvier 2024, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Virginie Dufour

NB/ws

Québec, le 30 janvier 2024

Deuxième séance, le mercredi 31 janvier 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail (Ordre de l'Assemblée le 30 janvier 2024, rétroactif au 15 décembre 2023)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M^{me} Caron (La Pinière) en remplacement de M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

M^{me} Mallette (Huntingdon) en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M^{me} Poulet (Laporte) en remplacement de M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autre député présent :

M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail :

M^{me} Lyne Sauvageau, présidente-directrice générale

M. Alain Marchand, directeur scientifique

M^{me} Iuliana Nastasia, ergonome et ingénieure

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail :

M^{me} Manuelle Oudar, présidente-directrice générale

M^{me} Mélanie Vincent, vice-présidente aux normes du travail

M. Pierre Cyr, directeur général de la performance et de l'innovation

M. Claude Beauchamp, vice-président à l'indemnisation et à la réintégration au travail

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés :

M^e Manon Poirier, directrice générale

M^{me} Noémie Ferland-Dorval, directrice, communications et affaires publiques

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec :

M^{me} Isabelle Demers, vice-présidente, développement stratégique, affaires publiques et innovation

M^{me} Mylene Turcotte-Bureau, directrice principale des affaires juridiques

M. Dominic Veillette, directeur, santé et sécurité et relations du travail

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail :

M^{me} Colette Cummings, directrice générale

M^{me} Martine Bégin, membre du conseil d'administration

Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades :

M. Félix Lapan, secrétaire général

M^{me} Virginie Robert, conseillère

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 26, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail.

La Commission entend la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

À 12 h 48, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

À 15 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec.

À 16 h 40, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

À 17 h 25, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades.

À 18 h 04, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 1^{er} février 2024, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Virginie Dufour

NB/ws

Québec, le 31 janvier 2024

Troisième séance, le jeudi 1^{er} février 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail (Ordre de l'Assemblée le 30 janvier 2024, rétroactif au 15 décembre 2023)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole de la deuxième opposition en matière de travail

M^{me} Mallette (Huntingdon) en remplacement de M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autre député présent :

M. Paradis (Jean-Talon)

Témoin :

Barreau du Québec :

M^e Catherine Claveau, bâtonnière

M^e Charles Wagner, membre du Groupe d'experts sur les normes, l'équité, la santé et la sécurité du travail

M^e Fanie Pelletier, conseillère à l'Équité

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 45, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Barreau du Québec.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 12 h 14, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Virginie Dufour

NB/ws

Québec, le 1^{er} février 2024

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec	017M
Barreau du Québec	018M
Centrale des syndicats du Québec	011M
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	016M
Confédération des syndicats nationaux	003M
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	015M
Conseil du patronat du Québec	014M
Cox, Rachel	007M
Fédération des chambres de commerce du Québec	010M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	008M
Fédération étudiante collégiale du Québec	002M
Gesualdi-Fecteau, Dalia	007M
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	021M
Juripop	009M
Laflamme, Anne-Marie	007M
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	013M
Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades	005M
Union étudiante du Québec	004M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Action travail des femmes	001M
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	025M
Association de la construction du Québec	022M
Association nationale Femmes et Droit	024M
Centrale des syndicats démocratiques	012M
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	006M
Conseil du statut de la femme	020M
Fédération autonome de l'enseignement	026M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	023M
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement au travail de la province de Québec	019M
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec	028M
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec	027M